

Saint-Honoré Infos

Bulletin communal - Décembre 2018



SOMMAIRE

Municipalité	p. 2
Urbanisme	p. 2
Généralités.....	p. 3
Travaux	p. 3
Déchets ménagers	p. 4
Les écoles.....	p. 5
CCAS	p. 7
Quoi de neuf ?	P. 7
Associations	p. 8
Informations	p. 13
Bon à savoir	p. 14

LE MOT DU MAIRE

Cher(e)s administré(e)s,

Rentrée 2018 / 2019 : Cette année nous accueillons 37 élèves en maternelle et 59 élèves en élémentaire. Nous devons rester vigilants afin de maintenir les effectifs. Il est souhaitable que les familles qui obtiennent un logement sur la commune scolarisent leurs enfants dans nos écoles.

Le 11 novembre, vous étiez nombreux autour du monument aux morts pour commémorer le centenaire de la guerre 1914/1918. Je tiens à remercier les enseignants pour leur investissement (réalisation de casques de poilus, dessins, chant...).

Les objectifs travaux sont réalisés en partie. La mise en sécurité des hameaux qui reste une priorité n'a pas pu être réalisée cet automne. Elle est reportée au printemps 2019. Vous trouverez en page 3 l'évolution de l'ancien espace « Evolutif ».

Je reviens sur l'incivilité de certains, les dégradations, le bruit et les excès de vitesse qui viennent toujours ternir la quiétude de notre commune, c'est bien dommageable.

**Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes
et vous présente tous mes meilleurs vœux pour 2019 !**

Le Maire,
Nicole DELPUECH

MUNICIPALITÉ EN BREF



Conseil Municipal du 5 juillet 2018

Aménagement Forêt communale de Saint-Honoré
Contrat Guillaud Traiteur cantine 2018/2019
Contrats Transport scolaire piscine + cantine 2018/2019
Demande de subvention : Tir à l'arc
Décisions modificatives budgétaires
Divers - Informations

Conseil Municipal du 28 août 2018

Demande de participation financière : ALSH Susville
Motion dénonçant les dispositions de la loi finances 2018 de l'Agence de l'Eau
Aménagements temps de travail employés communaux suite à la suppression des TAP
Décisions modificatives budgétaires
Divers - Informations

Conseil Municipal du 18 octobre 2018

Modification quotité temps de travail agent communal
Demande de subvention SEDI : Éclairage public 2^{ème} tranche Comboursière
Programme de coupes Office National des Forêts
Demande de subvention communale : Football Club Sud Isère
Mise en œuvre de la procédure de dématérialisation des transferts de documents à la Préfecture
Contrat de location engin déneigement saison 2018/2019
Adhésion au CESU
Divers

URBANISME



Permis de construire accordé :

DUCLOT MACE Yvette (création maison individuelle)
PC 038 396 18 20003

Permis de construire refusé :

BRUN Philippe (extension d'un atelier)
PC 038 396 18 20004

Déclaration préalable accordée :

MUSERLE Jean-Marc (DP 038 396 38 18 20014) :
réfection toiture 2 bâtiments annexes.
FAUVEL Sébastien (DP 038 396 18 20015) :
rénovation façades habitation + garage.
BOUCHER Bernard (DP 038 396 18 200016) :
création d'une porte sur l'extérieur.

ROBILLIART Fabrice (DP 038 396 18 200017) :

création d'un velux et 4 volets roulants couleurs idem
façades existantes (ton pierre beige claire).
GUIGNIER Yvan (DP 038 396 18 200018) :
isolation et ravalement de façade ouest.
BLANC Thierry (DP 038 396 18 200019) :
création d'un abri de jardin.

1. TRAVAUX

Commission travaux 2018

Travaux 2018 :

- Comboursière :

* Tranche 1 : Enfouissement réseaux secs (électricité + téléphone) et réseaux humides et reprise de l'ensemble de la voirie terminés.

* Tranche 2 : Enfouissement réseaux secs en cours, possibilité achèvement travaux avant la fin d'année, si la météo le permet.

- Saint Honoré Village, Les Mazuers et Fugières :

Mise en sécurité de ces hameaux. Des essais ont été réalisés, si le balisage provisoire a été retiré, c'est uniquement par rapport à l'hiver qui approche. Les travaux n'ont pas été abandonnés, la réalisation de ceux-ci se fera au printemps en collaboration entre l'entreprise intervenante et le Conseil Départemental.

- Aménagement des rives de La Mouche (rivière) entre la salle polyvalente et Poncharra avec remise en état du chemin rural réalisé à l'automne ainsi que le chemin au-dessus du Hameau de Jadin.

- Les écoles :

* Remise en état de la cour de l'école élémentaire (pose d'un tapis d'enrobé).

* Pose de vidéoprojecteurs à l'école élémentaire et à l'école maternelle.

* Remplacement de la porte accès cour de l'école élémentaire.

Travaux 2019

- Saint Honoré Village : Assainissement

Si toutes les conditions sont requises (financement de divers organismes), les travaux pourraient démarrer à l'automne depuis la salle polyvalente jusqu'au et dans le village. Cette compétence n'étant plus communale, nous ne pouvons pas maîtriser ce projet mais ferons le possible pour faire avancer celui-ci ainsi que l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone).

Echéancier possible 2019 -2020.

- Fugières :

Mise en sécurité entre carrefour Mairie/Ecoles et route de Villard St Christophe. Une réflexion a déjà été engagée et nous espérons pouvoir concrétiser ce projet en collaboration avec le Conseil Départemental en 2019.

Espace Evolutif à Saint Honoré

Matheysine Développement, Service Economie et Emploi de la Communauté de la Matheysine, porte le projet de requalification de l'espace Evolutif à Saint Honoré, qui consiste à modulariser cet ancien site industriel en ateliers destinés à différentes activités économiques (artisanales, logistique, industrielles).

Stéphane HESSE, Maître d'œuvre, a rappelé que ce programme a été conçu pour « s'adapter » le mieux possible aux besoins des utilisateurs : les VRD ainsi que « l'enveloppe » du bâtiment seront repris en totalité, chaque module sera alimenté indépendamment en fluides. Les locaux tertiaires et sanitaires ainsi que les cloisons séparatives ne se-

ront réalisés qu'au fur et à mesure des installations successives.

La toiture du bâtiment principal a été entièrement reprise l'an dernier.

La seconde tranche de travaux a démarré cet automne. Sur les 15 lots de travaux 9 ont été attribués à des entreprises locales.

Le plan de financement finalisé grâce aux aides du département de l'Isère, de l'Etat et de la Région permet de proposer ces ateliers à des prix particulièrement attractifs. A terme, une dernière tranche de travaux consistera à réhabiliter de la même façon le secteur Est de ce tènement.

2. ORDURES MENAGERES



Moloks : RAPPEL

Les moloks sont réservés uniquement pour les ordures ménagères.

Pour ce qui est du verre, papier et emballages, des containers sont à votre disposition.

De plus, tout ce qui fait partie des encombrants (matelas, fer, bois, etc...) doit être posé en déchetterie pour recyclage.

terie pour recyclage.

Tout ce qui est mis dans les moloks augmente le poids **et de fait le coût** qui est supporté par nous tous !

Un peu de civilité et soyons respectueux de l'environnement !!!!

MAINTENANT, VOUS POUVEZ TRIER TOUS LES EMBALLAGES

BIEN VIDÉS, non lavés

DANS CONTENEUR OU COLONNE DE TRI

TOUS LES FLACONS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE

TOUS LES CARTONS ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES

TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Le verre se recycle à 100% et à l'infini

EN VRAC, sans bouchon ni couvercle

MAINTENANT, VOUS POUVEZ TRIER TOUS LES PAPIERS

EN VRAC, non imbriqués, non déchirés.

TOUTES LES ENVELOPPES, PUBLICITÉS...

TOUTES LES BOUTEILLES TOUS LES POTS ET BOCAUX

TOUS LES JOURNAUX, MAGAZINES, REVUES

TOUS LES PROSPECTUS

TOUS LES ANNUAIRES, LIVRES

Matheysine Pays du Corps Vallées de Valbonnais

Nous vous rappelons que les déchetteries sont fermées du 1er décembre 2018 au 31 mars 2019.

Les déchetteries communales seront ouvertes dès le 1er avril 2019 :

Le mercredi de 07 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 (se rendre directement sur le site).

Le samedi de 08 h 30 à 12 h 00 (permanence des élus).

La déchetterie Intercommunale de La Mure est à votre disposition toute l'année.

Les moloks sont à disposition de tous les habitants et sont réservés aux ordures ménagères uniquement. Nous vous rappelons qu'il est interdit de les brûler.

LES ECOLES



Journée animation sécurité dans les transports scolaires

En ce 2 octobre, les enfants ont pu bénéficier d'une journée de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires avec la présence des gendarmes, du transporteur et des agents du département. Tous les élèves d'élémentaire et de maternelle étaient concernés, ils ont ainsi fait des petits ateliers adaptés à leur âge avec chacun des intervenants.



« Nous avons appris les dangers du bus avec Christine, du département. Nous avons regardé un petit dessin animé. Ensuite, nous avons fait le tour du bus pour voir la soute, le moteur, les endroits où le conducteur ne nous voit pas. Nous sommes montés dans le bus et nous nous sommes assis sur le siège du conducteur. Nous avons klaxonné. Nous avons appris qu'il fallait rester calme dans le bus et quand on monte ou descend du bus .

Les élèves de maternelle »



Protection de la biodiversité en Isère - campagne de sensibilisation

Le SÉDI et la LPO Isère (Ligue de protection des oiseaux) ont conclu en 2017 un partenariat en faveur de l'avifaune. Son objectif est de réduire la mortalité d'oiseaux liée aux réseaux électriques, en sensibilisant à la biodiversité les collectivités et les entreprises. Dans ce cadre, la classe des CM1/CM2 ont pu observer la mise en place de nid en haut de pylônes. Plusieurs actions sont en cours de réalisation : l'une d'elles vise à mieux connaître les lieux de conflits entre l'avifaune et le réseau électrique.

Pour cela, le SÉDI et la LPO vous invitent à transmettre les cas de mortalité que vous pouvez observer, dus à l'électrocution d'un oiseau ou à sa percussion avec un câble. **Rendez-vous directement sur www.faune-isere.org ou sur l'application Naturalist (sous Android) pour inscrire votre observation grâce au module spécifique « mortalité » et en indiquant bien la localisation.**

Grâce à vos contributions, des zones sensibles pourront être identifiées et des actions concrètes pourront voir le jour dans ces lieux (enfouissement, équipement d'isolation sur les poteaux à risque, etc.).



La grande lessive

Comme chaque année, la traditionnelle « lessive » a été étendue. Cette année sur le thème de « La ligne ». Les enfants ont pu faire parler leur sens artistique et exposer ainsi leur travail pour la plus grande joie des parents.



Commémoration du 11 Novembre

Les cloches ont sonné à 11h, ce dimanche 11 novembre en mémoire de toutes les personnes mortes pour la France. Pour ce centenaire, les enfants de l'école élémentaire ont participé activement à cet hommage. Malgré le vent, beaucoup ont tenu à être présents ce jour là.

Après le discours de Mme Le Maire, toutes les personnes présentes ont été conviées à un apéritif dans la salle du Conseil de la Mairie. Une occasion de se rassembler et de passer un moment convivial.



Pré-inscriptions aux écoles

Merci aux nouvelles familles s'installant sur notre belle commune, de bien vouloir se manifester auprès des écoles pour faire les pré-inscriptions pour la rentrée 2019.

Vous pouvez contacter :

M. Eric Godefroy / Directeur Ecole maternelle
04.76.81.25.08

Une fois la pré-inscription faite, nous vous invitons à retirer le dossier d'inscription en Mairie ou sur le site internet.

Mme Nathalie Burlat / Directrice Ecole élémentaire
04.76.81.34.03

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le CCAS a organisé comme chaque année le traditionnel après-midi récréatif qui a eu lieu le mardi 6 octobre.

C'est une occasion de rassembler nos aînés et de passer un après-midi chaleureux, agréable et convivial autour d'un goûter et d'un spectacle. Cette année ce sont les « Vampéziennes » qui ont fait leur show et qui ont fait beaucoup rire l'assemblée. Un après midi bien réussi.



Nous vous rappelons que le CCAS peut venir en aide aux familles en difficultés. Les dossiers sont traités avec une totale confidentialité.



QUOI DE NEUF ?



Fourrière / Animaux domestiques divagants

Depuis cet été, la commune a souscrit un contrat avec la société SACPA (capture, ramassage des animaux divagants sur la voie publique, gestion du centre animalier (fourrière animale) conformément aux articles L211.22, L211.23 et L211.24). Cette prestation est illimitée : 24h/24 et 7jrs/7.

Si vous vous retrouvez confronté à un animal domestique divagant, il faut essayer dans la mesure du possible de l'enfermer ou l'attacher et d'appeler immédiatement la mairie ou un élu pour que l'intervention de la société SACPA soit rapide (délai d'intervention 2h maximum).

Les animaux emmenés en fourrière y seront gardés 8 jours et les frais seront à la charge des propriétaires.

Pour une commune apaisée, les propriétaires d'animaux domestiques sont appelés à être plus vigilants avec leurs animaux et de veiller à ce qu'ils restent chez eux.

Les demandes de subvention sont à déposer avant le 31 janvier 2019.

Les Amis du Pain

Depuis le dernier bulletin, nous avons accueilli le 6 juin 2018 les membres de l'association le CAMAS (Club Amateurs de Mécaniques anciennes et sportives) avec qui nous échangeons des services. Ce jour-là nous avons eu la très agréable visite de Bruno SABY ancien pilote de course. Ce fut une très belle journée.



Ensuite, les travaux de rénovation du four banal de Tors ont continué par la mise en place de nouvelles étagères et d'un placard. Et l'éclairage intérieur est en cours.

Par ailleurs, l'association a demandé des devis à plusieurs entreprises, afin de refaire le crépis extérieur dans le style ancien.

D'autre part, l'association a tenu son assemblée générale annuelle le 27 octobre 2018 à l'ancienne école de Tors. Malgré le mauvais temps, de nombreux adhérents et élus se sont déplacés pour soutenir « les amis du pain ». Comme chaque année s'en est suivi un repas entre adhérents, pour ceux qui ont eu le courage de s'inscrire, malgré la météo annoncée.



Nous vous rappelons que tout le monde (provenant de la commune, des environs et de passage) est le bienvenu pour nous rejoindre lors des fournées au four de Tors. Le meilleur accueil vous sera réservé. Lors de l'assemblée générale, la famille Curt a été remerciée pour fournir le courant nécessaire à l'éclairage du four, ainsi que la famille Troussier pour la mise à disposition provisoire (déjà 6 ans) d'une salle sans laquelle la fabrication du pain serait compromise. A ce sujet une demande a été faite à la commune pour obtenir un local fixe ou mobile.

Le bureau remercie toutes les personnes participantes, de prêt ou de loin, financièrement ou manuellement à l'élaboration et à la réussite de notre projet.

Enfin, « les amis du pain » vous souhaitent, à vous tous lecteurs du bulletin municipal, de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente et heureuse année 2019.



Bibliothèque « Le Manège à Lire »

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE « LE MANEGE A LIRE »

Bibliotheque.sthonore@orange.fr



ET POURQUOI PAS UN COMITE DE LECTURE A ST HONORE ?

Que vous aimiez lire (ou pas !)... nous vous lançons un défi !

Partager et échanger autour de livres

Nous vous suggérons quelques-uns de nos derniers coups de cœur :

- Il est grand temps de rallumer les étoiles (*Virginie Grimaldi*)
- Les gens de Combeval (*Jean-Paul Malaval*)
- Le temps de faire sécher un cœur (*Emilie Riger*)
- Sang famille (*Michel Bussi*)
- La montagne entre nous (*Martin Charles*)
- L'enfant aux yeux bleus (*Danielle Steel*)
- Juste avant le bonheur (*Agnès Ledig*)

N'hésitez pas à proposer les vôtres, et à nous donner envie de les lire aussi

Vous serez les bienvenus, adhérents ou non du Manège à lire :

Le samedi 12 janvier 2019 à 10h00

A la Bibliothèque de St Honoré – Salle Polyvalente Charles Poncet à Tors

pour un premier échange convivial.

Rappel des horaires de permanence :

- Mercredi de 16h30 à 18h30
- Vendredi de 17h00 à 18h30

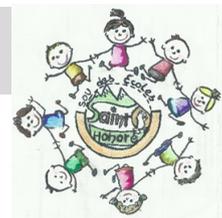
Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année.

Les bénévoles du Manège à Lire

NB : Le réseau intercommunal Matacéna met à disposition de ses usagers du matériels numérique (tablette, liseuse). Notre bibliothèque muni-

cipal est désormais dotée d'une tablette équipée d'applications pour réaliser des animations et/ou de la mise à disposition sur place aux usagers.

Le Sou des Ecoles



Le sou des écoles 2018-2019...c'est reparti!

A chaque événement nous réalisons à quel point nous avons de la chance de pouvoir compter sur des bénévoles engagés, souriants et prêts à se rendre disponibles ! Et nous les en remercions.

Malgré le départ de certains avec leurs "grands" enfants, d'autres sont encore présents pour transmettre leur savoir-faire indispensable aux nouveaux parents.

Ainsi le traditionnel Troc à sport a encore une fois remporté un franc succès malgré l'absence d'un vendeur professionnel de textile. Ce qui permet de reverser aux écoles de quoi enrichir leur programme scolaire de manière sportive et culturelle.

D'autres projets perdurent : animation du goûter de Noël en décembre, vente de brioches début janvier. Et de nouvelles initiatives naissent : proposition d'un atelier yoga pour les enfants de l'école sur le temps périscolaire, sûrement une vente de fleurs et légumes (ouvert à tous les habitants) en avril...Préparez vos jardins !!

Et nous vous rappelons que nous sommes devant le four banal de Fugières tous les vendredis de 8h15 à 9h pour un café (sauf s'il neige, pleut ou pendant les vacances). Vous y êtes tous les bienvenus !

Voici la composition du bureau suite à l'assemblée générale de septembre:

Présidente : Marie Berard
Vice président: Kévin Vial
Secrétaire: Sarah Vuillermoz
Vice secrétaire : Melinda Pasqualon
Trésorière: Claire Fonte
Vice trésorière: Murielle Giraud-Stagnetto

Association Bien-Naître En Soie

Nouveau à la salle associative de Tors :

Cours de Kundalini Yoga (dès 15 ans) les jeudis de 20h30 à 22h (hors vacances scolaires)

Des séances qui allient Pranayama (exercices sur le souffle), Kriya (enchaînement de postures), relaxation et méditation accompagnée de chants (mantra) ou non, afin de retrouver souplesse et alignement, gérer votre stress et vos émotions,

retrouver détente et énergie, pour vivre en conscience et en harmonie.

Pour tous renseignements :

Association Bien-Naître En Soie
Lucille MARTIN : 06.98.87.36.16.
assobiennaitreensoie@laposte.net »

L'Association Dance Mix



L'ASSOCIATION DANCE MIX
VOUS PROPOSE POUR L'ANNEE 2018-2019

SAINT-HONORE (PREAU ECOLE ELEMENAIRE)

Zumba Kids/Kids Jr (4 à 10 ans) : Mardi 17h15 à 18h15
Baby Dance : Mardi 18h15 à 19h00
Fitness : Mardi 19h15 à 20h15

NANTES EN RATTIER (salle des fêtes)

Zumba Ados (de 10 à 18 ans) : Lundi 18h30-19h30
Zumba Adultes : Lundi 19h30 à 20h30

Adhésion à l'association : 15 €/an
Cotisations : Zumba 140€/an, Baby-dance 130 €/an, Fitness 135 €/an, pour 2 disciplines 240 €/an et - 10% sur tarif pour 2 membres de la même famille.

Tél. : 06 72 96 42 02 / 06 18 79 31 24
Email : dancemix1967@yahoo.fr

Comité des Fêtes de Saint-Honoré



Cette année encore, au cours de nos animations, nous avons partagé des moments conviviaux avec les habitants des différents hameaux.

Fin août, le « vide grenier+repas » s'est déroulé dans une ambiance festive grâce, entre autre, à la présence de Grégory animateur de 'Radio Passion' qui a accepté une fois de plus de nous accompagner pour cette journée.



Avant le repas, le groupe de danseurs « Dance mix » nous a fait une démonstration de ses talents puis a initié les volontaires à quelques pas de zumba forts entraînants.



Fin novembre, le 'beaujolais' a réuni des adeptes de cette soirée dégustation du vin de l'année. Ce fut l'occasion d'apprécier également une bonne assiette de charcuterie préparée par les membres du Comité des Fêtes.

Notre Assemblée générale a eu lieu le 5 octobre. Le point a été réalisé sur les différentes animations de l'année et les bilans « moral et financier » ont été votés à l'unanimité.

Rappelons que chacune et chacun d'entre vous êtes cordialement invités à nous rejoindre. Votre avis nous intéresse afin de coller au mieux aux souhaits d'animation du plus grand nombre.

L'équipe d'animation tient à remercier la municipalité pour son soutien moral et financier tout au long de ses activités.

Vous pouvez déjà noter sur vos agendas :

Samedi 26 janvier 2019	« fête de la Saint Antoine »
Dimanche 2 juin 2019	« fête des hameaux »
Vendredi 22 Novembre 2019	« soirée beaujolais »
Samedi 24 août 2019	« journée festive+repas »

Contacts :

Myriam HONORE (Fugières)	06 82 21 86 77
Aurélié SIGAUD (Fugières)	06 81 36 22 37
Catherine GONTIER (Tors village)	06 71 37 80 74

comitedesfetessthonore@outlook.fr

Nous souhaitons à tous les habitants de notre commune de joyeuses fêtes de fin d'année.

La société bouliste de Saint-Honoré

L'actualité de la Société Bouliste

2018 restera l'année de tous les évènements avec la participation de notre club au championnat de France des Associations Sportives Boulistes mais surtout de l'organisation d'un concours officiel de 16 Quadrettes de Troisième et Quatrième Division dans le magnifique cadre du boulodrome de Saint Honoré.

Le Concours a eu un franc succès puisque longtemps avant le jour de la compétition les 16 équipes venues des quatre coins de l'Isère et des Hautes Alpes ont répondu présentes à notre invitation.

Cela a été un sacré tour de force que de réussir de 8 Heures à 20 H à organiser 3 parties dans 2 poules de 8 équipes dont les deux premiers de poules s'affrontèrent en demi-finale avant d'en découdre en Finale où les Murois de Michel Biard sont venus à bout de l'équipe de Saint Georges de Commiers.

Et il fallut restaurer ce beau monde le midi, ou plus de 90 convives se sont régalés devant un somptueux menu concocté par le Chef Gilles et son équipe.

Mais rien n'aurait été possible sans la complicité de la mairie qui a mis à disposition la salle des fêtes, nettoyé les lieux, sans le support de nos sponsors, en premier lieu de SUPER U, mais aussi les entrepreneurs Allouard, Organigam et les Fromages Normand, et bien sûr l'engagement total et fidèle de tous les membres de notre club.

Alors rendez-vous à l'an prochain !!!

Enfin le but d'or organisé de main de maître par l'éternel Joël Poncet a vu Dédé Molinié battre Pierrot son frère dans une partie fratricide mais de qualité ponctuée par un moment convivial où amitié et chansons reprirent le pas sur la compétition.

Vous souhaitez nous rejoindre, prendre une licence (offerte aux jeunes de moins de 18 ans ou étudiant) ou devenir sociétaire contacter Gilles Casu tel au 06 86 13 08 ou le Président par email yves.peyrin@gmail.com.



Sur la Photos ci-dessus l'on y voit Madame la Maire rayonner au milieu des équipes finalistes, tandis que ci-dessous Madame la Sénatrice nous a fait l'honneur de lancer le but de la demi-finale



Jobs d'été

La Commune de Saint Honoré a recruté 2 jeunes 16 ans révolus), de poser leur candidature (lettre de motivation + certificat de scolarité ou carte d'étudiant) au plus tard pour le 15 mars 2019. Le tirage au sort sera effectué courant avril 2019.

l'été dernier pour effectuer des travaux paysagers et d'entretien. Le bilan étant toujours très positif nous renouvelons cette proposition pour l'été 2019.

Nous proposons aux jeunes de notre commune (qui n'ont pas été tirés au sort cette année et qui ont

Nuisances

Le Maire rappelle que les administrés victimes de nuisances de voisinage (bruit, musique, animaux...) doivent impérativement le signaler à la Gendarmerie

de La Mure afin qu'elle puisse intervenir.

La Brigade travaille conjointement avec la Mairie et est à l'écoute de toute la population.

Nous comptons sur la citoyenneté de chacun pour que notre belle commune garde son calme et sa sérénité.

Déneigement

L'hiver arrive et celui-ci entraîne des gênes pour nous tous. Nous habitons en montagne et un minimum d'équipement sur nos véhicules est nécessaire ainsi qu'un peu de savoir vivre et de solidarité.

Nous vous rappelons que pour que le service de déneigement se

passé dans de bonnes conditions, si possible : que chacun gare son véhicule dans sa propriété et ne gêne pas le passage de l'engin de déneigement, ne pas rejeter la neige sur la voirie car celle-ci une fois damée, il s'avère impossible de racler la rue correctement.

Si ce n'était le cas, le personnel est en droit de ne pas passer afin d'éviter tout incident ou accrochage.

Nous vous rappelons que la Commune est étendue et qu'il n'est pas possible d'être partout à la fois.

Merci de votre compréhension.

Recensement militaire

Pour l'année 2019, le recensement concerne tous les jeunes gens nés en 2003.

Ceux nés en janvier, février, mars doivent se faire recenser à partir de la date anniversaire et avant le 31 mars.

Ceux nés en avril, mai, juin avant le 30 juin

Ceux nés en juillet, août, septembre avant le 30 septembre.

Ceux nés en octobre, novembre, décembre doivent avant le 31 décembre.

Se présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation de recensement sera remise.

Elections

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales se font tous les jours aux heures d'ouverture de la mairie.

Une permanence le 31 décembre de 10h à 12h est toutefois organisée.

La date limite d'inscription étant fixée au 31/12.

Compteurs d'eau / RAPPEL

A chaque changement de propriétaire ou de locataire, il faut impérativement en informer la mairie.

En cas de départ, l'imprimé « Résiliation d'un contrat d'abonnement d'eau » est à compléter et à signer et à retourner à la mairie.

En cas d'arrivée, l'imprimé « Souscription d'un contrat d'abonnement d'eau » est à compléter, à signer accompagné de la copie de la carte d'identité ou passeport et à retourner à la mairie.

Ces formulaires sont disponibles en mairie.

État civil

DÉCÈS :

CANDA Michel, Roland

le 06/08/2018

BOREL René, Albert, Louis

le 08/10/2018

MARIAGE :

DEFAYE Arnaud, Fernand, Lucien et ANCELLE Flavie

le 14/07/2018

NAISSANCES :

BERARD Katel, Fleur, Mia

le 18/07/2018

BONNIER Emy, Jocelyne, Giuseppina

le 19/07/2018

RUEFF CLOUDSTONE Paz, Jane, Cerise

le 30/08/2018

MONKA Leilani, Poehere, Melya

le 08/10/2018

BON A SAVOIR



Liste des Assistantes maternelles agréées présentes sur la commune :

GUILLOT Claudine	Fugières 38350 SAINT-HONORÉ 04.76.81.23.44
JUSSEY Fatine	32 Lotissement les Clos 38350 SAINT-HONORÉ
MOUTET Chrystèle	Terroir de Tors 38350 SAINT-HONORÉ 09.50.35.50.30
SIGAUD Elisabeth	Fugières 38350 SAINT-HONORÉ 04.76.81.08.75
TERRIER Marie-France	Les Sygnes – Tors 38350 SAINT-HONORÉ 04.76.30.96.77
VUILLERMOZ Sarah	Fugières 38350 SAINT HONORE 04.76.81.24.91

Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un **site internet isereadom.fr**, et un **Numéro Vert gratuit** d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : 0800 38 00 38.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une charte déontologique, et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !

Journée mondiale de l'AVC - Informations

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau. Comment reconnaître les signes ? Paralysie faciale, paralysie d'un membre, troubles de la parole notamment. Si ces symptômes apparaissent, ayez le bon réflexe : appeler le 15 immédiatement. Ces signes doivent alerter, même s'ils sont brefs, même s'ils sont non douloureux. Une prise en charge plus rapide et des traitements adaptés permettent de limiter les séquelles.

En savoir +

Site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes (Agence régionale de Santé) : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Rézo Pouce



Rezo Pouce est un réseau encadré et sécurisé d'utilisateurs qui fonctionne comme suit :

chaque individu, qu'il soit conducteur et/ou passager, s'inscrit gratuitement soit sur le site internet du réseau rezopouce.fr, soit dans un point d'accueil physique (Mairie ou Maison du Département de La Mure). La personne s'engage alors en signant une charte de bonne conduite et fournit une pièce d'identité.

Elle reçoit en échange une carte de membre et un macaron à apposer sur le véhicule si c'est un conducteur. Ensuite, il suffit de se rendre à un point d'arrêt signalé avec une pancarte papier aux couleurs de **Rézo Pouce** mentionnant la destination choisie.

En Matheysine, la RN 85 et la RD 529 vont être équipées par le Département pour développer cette pratique.

Sur l'agglomération, plusieurs points d'arrêt ont été implantés, permettant d'assurer le retour vers le Plateau Matheysin.

Chaque arrêt sera équipé d'un panneau carré bleu « Point d'arrêt covoiturage » et d'un panneau vert « Rézo Pouce ».

Sur la Commune 3 implantations ont été définies :

- 1 sur la Route de la Festinière
- 1 au niveau de la boulangerie
- 1 à proximité de la Gare

*Confiance, Convivialité, Efficacité,
Eco-responsabilité*

JE DONNE ma vieille voiture

JE GAGNE un crédit ou une réduction d'impôt*
* Jusqu'à 70% de la valeur du don.

JE SOUTIENS L'EMPLOI

jedonne@aide-auto.com
06 73 69 17 56
... tout sur aide-auto.com
Location sociale de véhicules pour l'insertion professionnelle

Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances à la gendarmerie ou au commissariat de police

Fermez bien vos portes, portails, volets et fenêtres

Placez vos objets de valeur en lieu sûr et à l'abri des regards extérieurs

Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux

Activez des sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs

Demandez à une personne de confiance de venir ouvrir votre maison, relevez votre courrier...

#ContrelesCambriolages

LE RÉPPOP38 VOUS PROPOSE UN PARCOURS DE SOINS EFFICACE

1 Je contacte le RéPPOP38

2 Je prends rendez-vous avec le médecin adhérent RéPPOP38

3 Mon enfant débute son parcours de soins personnalisé

Professionnels impliqués : Médecin, Diététicien, Psychologue, Activités Physiques Adaptées.

CONTACTEZ-NOUS :
Par téléphone au : 04 76 24 90 33
du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

avec le soutien de : **ars** Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

RéPPOP38
GCS-MRSI
Unité thématique RéPPOP38
16, rue du Tour de l'Eau
38400 Saint Martin d'Hères
reppop38@gcsmsri.fr
www.reppop38.org

Réseau de Prévention et Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique en Isère

Si votre enfant a un excès de poids ...

... Une équipe de professionnels est là pour vous accompagner.

Déclaration annuelle de ruches du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2019). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2019).

Evènements culturels près de chez vous



En un seul clic découvrez tous les évènements culturels proches de chez vous !

Composé de 108 communes réparties sur 4 territoires (Oisans, Matheysine, Trièves, Sud Grenoblois), Alpes Sud Isère dispose d'une dynamique culturelle très riche : résidences d'artistes, compagnies de renommées internationales, nombreux festivals, création de nouveaux spectacles, équipements adaptés et de qualité... Les exemples sont divers et nombreux !

Ce nouveau site permet aux spectateurs de connaître tous les événements culturels proches de chez eux, selon leurs centres d'intérêts et de s'abonner à une newsletter pour recevoir les dernières actualités. Les compagnies et les salles de spectacles peuvent se présenter et faire connaître leur programmation ou leurs dernières créations .

Si vous avez envie de sortir près de chez vous, n'hésitez plus ...www.sortir-alpes-sud-isere.com

Fosse septique et problème d'assainissement

En cas de problème d'assainissement, vous pouvez contacter **le SIAJ** (Syndicat Intercommunal des Assainissements de la Jonche) au 04.76.30.31.75.

En cas de problème de fosse septique, vous pouvez contacter **la société SARP** :

SARP Centre Est * Agrément ANC*
Entreprise Agréée pour la réalisation des vidanges et des installations non Collectives

AGENCE DE LA MURE

SUR VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT...

- DÉBOUCHAGE D'URGENCE
- CURAGE DE CANALISATIONS
- ENTRETIEN/POMPAGE DES FOSSES SEPTIQUES ET DES BACS À GRAISSE
- INSPECTION TÉLÉVISÉE DES RÉSEAUX
- NETTOYAGE/DÉGAZAGE ET NEUTRALISATION DE VOS CUVES DE FIOUL
- CONTRATS DE MAINTENANCE

L'assainissement au sens propre...

Interventions 24h/24 - 7j/7

SARP Centre Est Particuliers - Collectivités - Industriels

Interventions 24h/24 - 7j/7

AGENCE DE LA MURE

Tel 04 76 68 78 54
Fax 04 76 68 71 57

sarpce.grenoble@groupe-sarp.com

INFOS PRATIQUES



Secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8 H 30 - 11 H 30	Fermé
MARDI	8 H 30 - 11 H 30	Fermé
MERCREDI	8 H 30 - 12 H 00	Fermé
JEUDI	8 H 30 - 11 H 30	Fermé
VENDREDI	Fermé	14 H 00 - 18 H 30

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

Evènements à ne pas manquer sur notre commune

Samedi 26 janvier 2019	Fête de la Saint Antoine.
Dimanche 19 mai 2019	Skyrace - salle des fêtes de St Honoré.
Samedi 1er et 2 juin 2019	Evènement culturel : représentation plein air Festival « Paysage Paysage » à St Honoré 1500 proposé par les Compagnies EPIDERME et KEKOSA.
Dimanche 2 juin 2019	Fête des hameaux.
Dimanche 2 juin 2019	Triathlon Club de la Défense de Varcès (traversée de Fugières).
Samedi 24 août 2019	Journée festive + repas.

**L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE
DE TRES BONNES FETES DE FIN D'ANNEE
ET UNE EXCELLENTE ANNEE 2019 !**

**Mairie de Saint Honoré
Fugières - 38 350 SAINT HONORE
Tél. 04 76 81 08 36 - Fax 04 76 30 99 36
Courriel : mairie.saint.honore@wanadoo.fr
[http: www.saint-honore-mairie.fr](http://www.saint-honore-mairie.fr)**

Saint-Honoré Infos - Tirage 500 exemplaires - Responsable de la rédaction : Nicole DELPUECH
Elaboration et mise en page : Anne-Marie FAUVEL
Photos : Commune de Saint-Honoré, X, droits réservés. Imprimeur : Imprimerie du Plateau.